

## MAIRIE DE NOINTEL

REUNION DU MARDI 07 OCTOBRE 2025

19h

L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal en session ordinaire sous la présidence de Madame Hélène DUFRANNE, Maire.

**Date de convocation : 03 octobre 2025**

**Présents :** Mme DUFRANNE, M. REGNIER, Mme FRAISSE, M. THOMAZON, M. MAUROY, Mme MACUDZINSKI, Mme DOMINGOS-FREIRE, M. DEGREMONT, Mme GALHARAGUE, M. LANTEZ, Mme PATOU, M. RUMEAU, M. FLORENT, Mme TRANNOY

**Excusé :** M. DECAUDAIN (pouvoir à M. REGNIER)

**Secrétaire de séance :** M. LANTEZ

### **1/ ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 24 juin 2025.

### **2/ AVIS A DONNER SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DE MOULIN BOIS (COMMUNES DE CRESSONSACQ ET LA NEUVILLE ROY) :**

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu la délibération n°2020-047 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 portant position du Conseil municipal de Nointel sur les éoliennes,

Madame le Maire informe les Conseillers municipaux qu'une enquête publique, relative au projet de parc éolien de Moulin Bois (sur les communes de Cressonsacq et La Neuville Roy), est ouverte depuis le 3 octobre et se terminera le 6 novembre 2025. Elle précise que les communes doivent délibérer avant le 21 novembre 2025 afin de rendre un avis sur ce projet. A défaut de délibération, leur avis sera réputé favorable.

Considérant que le Conseil municipal désapprouve l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal et sur les communes aux alentours,

A l'unanimité, le Conseil municipal prononce un avis défavorable au projet de parc éolien de Moulin Bois.

### **3/ FUTUR BÂTIMENT DESTINE A ACCUEILLIR LA CANTINE SCOLAIRE, LE PERISCOLAIRE, LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET UNE SALLE DE SANTE – RETOUR SUR LA COMMISSION MUNICIPALE DU 5 SEPTEMBRE 2025 ET SUR LA VISITE EFFECTUEE A SAINT-MARTIN-LONGUEAU LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2025 :**

Une commission municipale s'est rendue à Saint-Martin-Longueau le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 afin de visiter la médiathèque, ainsi que la nouvelle cantine-périscolaire. Cette visite a

permis d'avoir un exemple de bâtiments récents dans ces domaines, ainsi qu'une idée des coûts de telles constructions.

Par ailleurs, différentes décisions ont été prises ou remarques formulées suite à la réunion de la commission municipale du 05 septembre 2025 :

- Le Conseil municipal valide les superficies proposées pour les différents éléments du bâtiment
- Suite à la problématique soulevée du temps de repos du midi relativement court, il est demandé de proposer, lors d'un prochain Conseil d'école, que soit augmenté de 15 minutes le temps de pause méridienne à compter de la rentrée scolaire 2026/2027.
- Il est demandé de chiffrer le coût que représenterait la création d'un ou deux poste(s) de bibliothécaire(s) dans la future bibliothèque municipale.

Par ailleurs, la discussion fut également l'occasion d'évoquer les problèmes soulevés par certains parents d'élèves à la cantine et au périscolaire, quant au comportement de certains agents communaux. Madame le Maire recevra prochainement le personnel à ce sujet.

#### **4/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Informations diverses :
  - o Durant cet été, ont été réalisés sur la commune :
    - Les travaux d'aménagement du carrefour Saulon-Croisette-Baillevall par l'entreprise EIFFAGE ROUTE.
    - Les travaux de remplacement de la canalisation « eaux de la source » rue des Boues, ainsi que différents travaux d'entretien de voirie, par l'entreprise COLAS.
    - Les travaux de raccordement au gaz et d'installation des chaudières individuelles à l'école et aux deux logements communaux situés au-dessus de l'école, par l'entreprise GCE.
  - o Financés par des administrés de la commune, les travaux de rénovation des murs de la chapelle Notre-Dame-de-la-Route ont été réalisés en septembre
  - o Courrier de Monsieur le Président du Pays du Clermontois, en date du 28 juillet 2025, qui informe que la commune de Nointel a bénéficié lors de la dernière commission « fonds de concours » du 28 avril 2025 d'un soutien de 83 816,12 €, portant à **225 201,25 €** le montant des aides attribuées par le Pays du Clermontois à notre commune depuis la création du dispositif.
  - o Le Conseil municipal félicite l'équipe de Nointel qui a remporté pour la sixième fois les Jeux Intervillages qui se sont déroulés le 29 août à Clermont ! Le Conseil municipal aura à se prononcer prochainement sur l'organisation éventuelle des Jeux en 2026.
  - o Un remerciement particulier est adressé aux Conseillers municipaux qui ont organisé la marche dans le cadre d'Octobre Rose, ainsi qu'à l'ensemble des participants. Trois cent cinquante-cinq euros ont ainsi été récoltés en faveur de la Ligue contre le Cancer durant cette matinée et des goodies sont toujours en vente en Mairie.
- Questions/remarques de Monsieur MAUROY :

- « *Travaux au carrefour Croisette-Bailleval-Saulon : en cas de pluie, des flaques se forment dans le carrefour* ». Madame le Maire a souligné ce point lors de la réunion de réception des travaux, l'entreprise doit venir y apporter une modification.
- « *Aménagement de la route de la Jacquerie : les commerçants souhaitent conserver les parkings* » : le Conseil municipal prend note de cette remarque ; néanmoins ce dossier est encore prématuré en l'état actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

A Nointel, le 10 octobre 2025

Le Maire,  
Hélène DUFRANNE

